

STATIONNEMENT EN VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS



Période hivernale - 1^{er} novembre au 15 avril

Le parcage des véhicules sur la voie publique est soumis à des restrictions de stationnement applicables en fonction des conditions climatiques hivernales.

Alertes météo
Inscription



Géoportail
Restrictions
de parcage



Centre ville

Cases/lignes bleues au sol

- 1 heure avec disque de stationnement*
- du lundi au samedi (+ dimanche et jours fériés si indiqué)
- libre du lundi au samedi de 19h à 8h, le dimanche et les jours fériés, pour autant que cela soit expressément indiqué

Cases/lignes blanches au sol continues

- se référer à la durée de stationnement indiquée sur les panneaux sur place

Cases/lignes blanches au sol discontinues

- durée de stationnement réglementée avec un parcomètre*
- paiement par monnaie, application ou QR TWINT
- tarification et durée de stationnement : indications sur le parcomètre

Parking public

- tarification et durée de stationnement : indications dans le parking

*

Disque de stationnement



La flèche doit être placée sur le trait qui suit l'heure d'arrivée



Parcomètre

Monnaie ou smartphone :

- Scanner le QR avec le smartphone
- Tourner la roue pour choisir la durée de stationnement
- Appuyer « Continuer »
- Confirmer le paiement

Zone urbaine

Cases/lignes blanches au sol discontinues

- pendant 2 heures avec disque de stationnement du lundi au vendredi
- libre du lundi au vendredi de 19h à 7h, le samedi, le dimanche et les jours fériés
- sans limite de temps avec une carte de stationnement journalière ou hebdomadaire

Autorisations de stationnement*

Applications ou cartes à gratter

- 6 heures à CHF 8.- disponible via le Guichet unique ou Parkingpay
- 1 jour à CHF 12.- disponible via le Guichet unique, Parkingpay ou carte à gratter
- 1 semaine à CHF 48.- disponible via le Guichet unique, Parkingpay ou carte à gratter

Parking public

- tarification et durée de stationnement : indications dans le parking

*

Applications (parkingpay - Guichet unique)

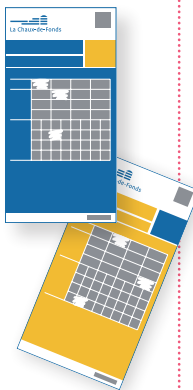


Cartes à gratter

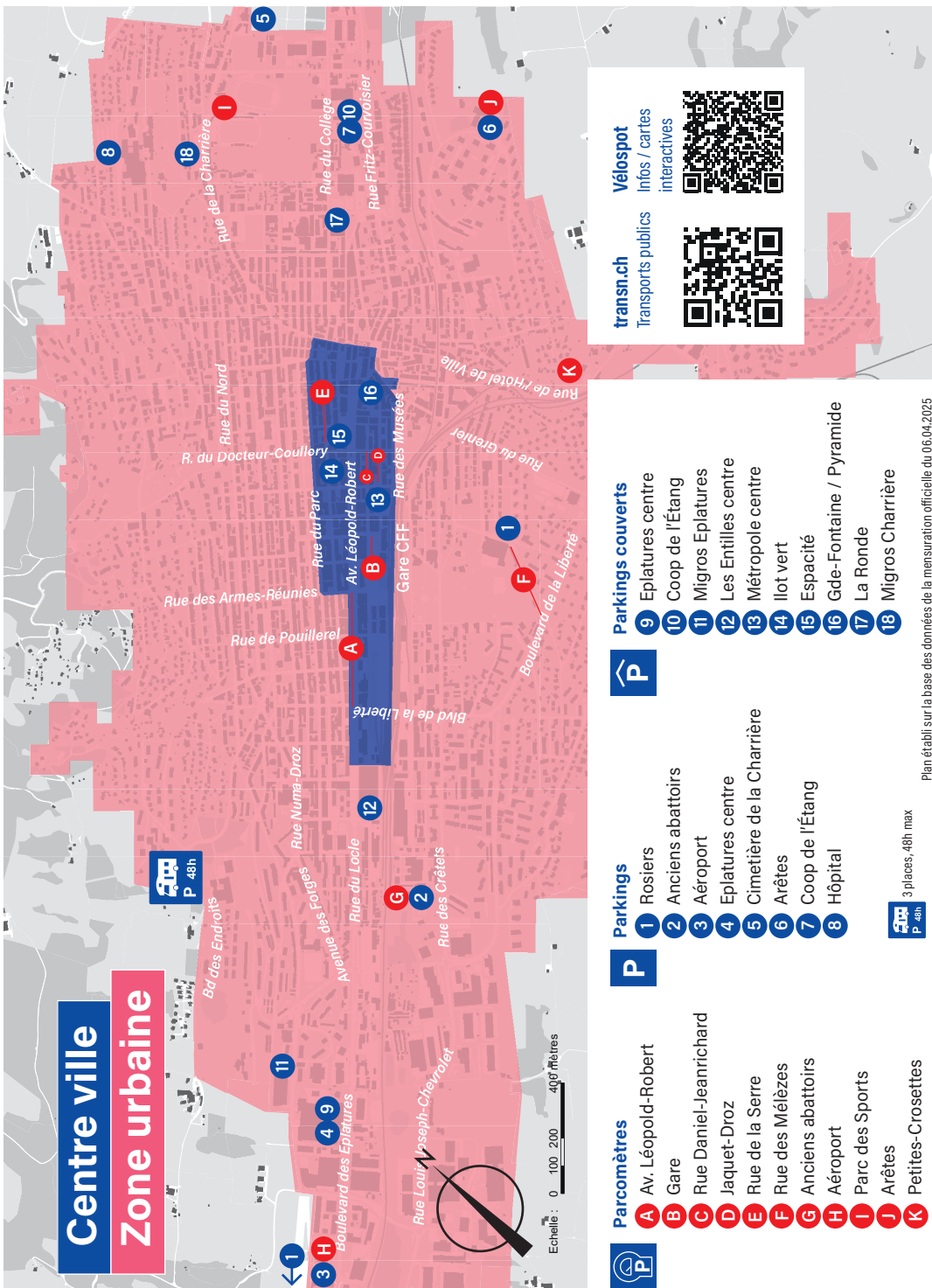
Lieux de vente :

- Tourisme neuchâtelois - Espacité 1
- Caisse communale - Serre 23
- Sécurité publique - Hôtel-de-Ville 1
- Guichet TransN - Place de la Gare
- Coop Pronto - Rue de la Fiaz 38-40
- HEP- BEJUNE - 1^{er}-Août 33
- Musées de La Chaux-de-Fonds

- Kiosques:
Espacité - Espacité 6
Hôpital - Chasseral 20
Marché - Place du Marché 1
Hôtel-de-Ville - Fritz-Courvoisier 2
Chez Rafi - Serre 79



Attention! La signalisation sur place fait foi dans tous les cas. Se conformer aux indications d'interdictions temporaires dues aux mesures hivernales ou lors de manifestations, ainsi qu'aux régimes spécifiques de stationnement indiqués sur les panneaux de signalisation (par exemple : limitation de la durée de stationnement). **Mesures hivernales: voir au dos.**



Vélospot
Infos / cartes
interactives



transn.ch
Transports publics



Parkings couverts



- 9 Eplatures centre
- 10 Coop de l'Étang
- 11 Migros Eplatures
- 12 Les Entilles centre
- 13 Métropole centre
- 14 Ilot vert
- 15 Espacité
- 16 Gde-Fontaine / Pyramide
- 17 La Ronde
- 18 Migros Charrière

Parkings



- 1 Rosiers
- 2 Anciens abattoirs
- 3 Aéroport
- 4 Eplatures centre
- 5 Cimetière de la Charrière
- 6 Arêtes
- 7 Coop de l'Étang
- 8 Hôpital

Parcomètres



- A Av. Léopold-Robert
- B Gare
- C Rue Daniel-Jeanrichard
- D Jaquet-Droz
- E Rue de la Serre
- F Rue des Mélézes
- G Anciens abattoirs
- H Aéroport
- I Parc des Sports
- J Arêtes
- K Petites-Crosettes

3 places, 48h max

Plan établi sur la base des données de la mensuration officielle du 06.04.2025